

PROTOCOLE SANITAIRE RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES – MEN, 03/05/2020



Check-list des points à valider avant réouverture

- **Lavage des mains obligatoire** : au moins 8 fois par jour (p. 6)
- **Port du masque** : obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Personnels : « Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les établissements. » (p. 7)

Elèves : les parents doivent fournir quand ils seront accessibles à la population ; dans l'attente, c'est à l'établissement de fournir les masques aux élèves.

- **La ventilation** des classes et autres locaux (p. 7) : au moins 4 fois par jour
- **Limiter au maximum le brassage des élèves** (p. 7)

Arrivées et départs de l'établissement étalés. Circulation limitée : déplacement des professeurs plutôt que celui des élèves. Récréations décalées.

- **Assurer le nettoyage et la désinfection** des locaux et matériels (p. 8)
- **La communication, l'information et la formation** (p. 9)

Parents : communication sur l'accueil des enfants en amont de la reprise

Enseignants et personnels : formation aux gestes barrières et préconisations

Elèves : information pratique sur les gestes barrières le jour de la rentrée

Fiches thématiques :

- Nettoyage (p. 15) : règles strictes / nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour / plusieurs fois par jour : points de contacts, (poignées, interrupteurs, rampes, claviers, écrans, souris...), sanitaires, évacuation des poubelles quotidienne
- Accueil (p. 23) : arrivée échelonnée / port du masque / filtrage des entrées avec gel hydroalcoolique / marquage au sol et balises pour distanciation d'un mètre minimum / maintien des portes ouvertes / panneaux et fléchages / lavage des mains avant l'entrée directe en classe / cohérence des EDT pour arrivée échelonnée
- Classe (p. 26) : une salle dédiée à une classe / un mètre de distance minimum entre chaque table (soit environ 4 m² par élève) / neutraliser le mobilier non nécessaire / pas de déplacements dans la classe / aération 4 fois par jour
P. 11 : « Une salle de 50 m² doit permettre d'accueillir 16 personnes ».
- Circulation (p. 29) : un sens unique de circulation partout dans l'établissement / signalétique visible et facile à comprendre / déplacement des enseignants plutôt que des élèves
- Demi-pension (p. 32) : paniers repas en salle de classe / à défaut : réfectoire (pas de contacts, lavage des mains avant et après, gestes barrières etc..)
- Récréations (p. 35) : échelonnées donc planning / lavage des mains avant et après / pas de croisement de groupes dans les couloirs / pas de jeux de contact / port du masque pour tous
- Activités sportives (p. 23) : élèves en tenue dès le matin / pas de vestiaires / pas de sports collectifs / pas de matériel collectif.
- Enseignements spécifiques (p. 41) : Activités individuelles / pas de prêt de matériel / si accueil de groupes d'élèves différents, désinfection des matériels, tables et chaises entre chaque groupe
- Internat (p. 44) : nettoyage approfondi / distanciation physique de 4 m² par élève / savon / aération
- Personnels (p. 47) : respect des gestes barrières / consignes pour chaque catégorie de personnels
- Procédure de gestion d'un cas Covid (p. 52) : isolation immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée / appel aux parents pour qu'ils puissent récupérer l'élève en respectant les gestes barrières